

L'appétit pour les montres suisses chute

HORLOGERIE Les statistiques douanières ne laissent plus aucun doute sur les effets de saturation du marché. La baisse de la demande globale n'a pas été anticipée et trop de montres ont été produites. Même le très haut de gamme, pouls du secteur, a commencé à céder

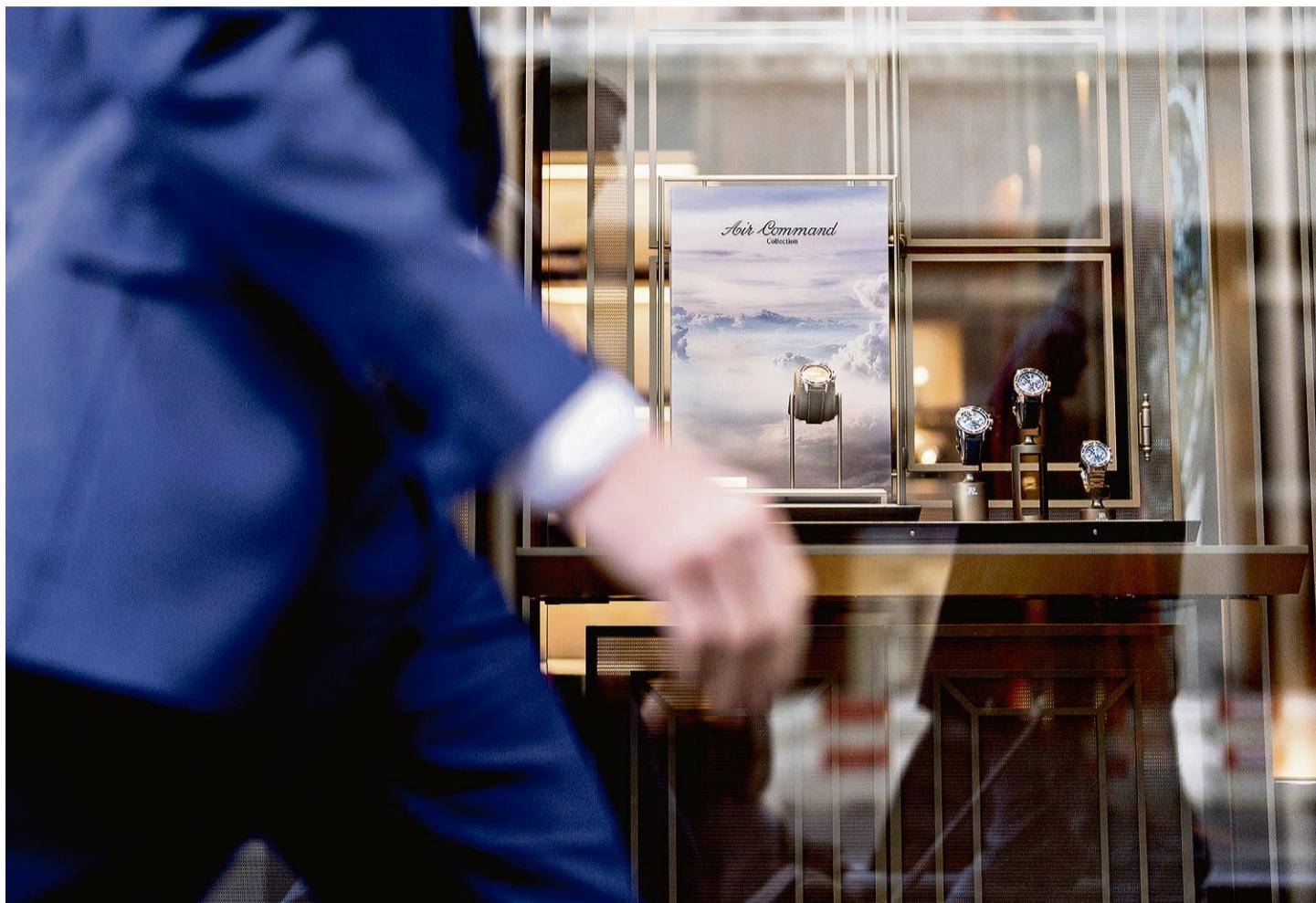
STÉPHANE GACHET

Un chiffre vaut mille mots: -22,7%. C'est le recul des statistiques douanières au mois d'août, en comparaison annuelle et sur les six principaux marchés, qui représentent près de la moitié de la valeur des exportations. Le réflexe est de regarder en premier lieu du côté des Etats-Unis, qui ont fait jouer l'industrie au yo-yo sur la première partie d'année, en réaction aux hausses des tarifs douaniers. Le retour de boomerang s'est produit comme prévu: après une flambée de 45% en juillet, les exportations ont décroché de 23,9% en août, ramenant la valeur des exportations mensuelles aux Etats-Unis à 245 millions de francs.

Une onde de choc venue d'Asie

L'onde de choc des statistiques douanières suisses publiées hier n'est toutefois pas venue d'outre-Atlantique, mais d'Asie. Le Japon a poursuivi son recul (-22,5%), Hongkong aussi (-12,5%). Le vrai coup dur est venu de Chine, qui s'inscrit à -35,6%, alors qu'une stabilisation semblait possible.

Oliver R. Müller, consultant et dirigeant de LuxeConsult à Aubonne (VD), confirme le constat: «Sur les Etats-Unis, la messe était dite. Je ne m'attendais toutefois pas à ce que la Chine soit si mauvaise sur un comparatif déjà très bas. La poursuite de la baisse des exportations a de quoi inquiéter, selon l'expert: «La Chine reflète l'incertitude totale du marché et des détaillants surstockés. Et l'effet de la saturation est encore plus massif que



La vitrine d'une boutique Blancpain à la Bahnhofstrasse. (ZURICH, 10 AVRIL 2025/ TIL BUERGY/KEYSTONE)

prévu. Dans l'état actuel du marché, je ne vois aucune raison pour laquelle la Chine se redresserait. Ce dont je suis certain également est que dans un avenir prévisible – sur la prochaine décennie – l'horlogerie ne va pas revenir à son niveau pré-covid.»

Cela s'ajoute au constat général: l'horlogerie suisse a perdu tous ses supports. L'ensemble des marchés et des segments de prix est touché. Les montres entre 200 et 500 francs (prix export) s'en sortent le mieux, avec une valeur quasiment au point mort (-1%).

L'entrée de gamme, entre 200 et 500 francs (prix export), est en chute de 17%. Le segment supérieur, à plus de 3000 francs, qui avait jusque-là permis de contenir la baisse, a perdu 17,4% en valeur. Il y a un signal plus sombre encore, que les données doua-

nières accessibles sur le site de la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH) n'indiquent pas, mais que ses membres connaissent. Les segments qui donnent le véritable pouls du secteur se situent bien au-delà de 3000 francs et, selon des infor-

mations obtenues sous le couvert de l'anonymat, ce support a lui aussi cédé en grande partie. Le seul segment encore en croissance en août se situe entre 20 000 et 50 000 francs (prix export, le prix public se retrouve entre 50 000 et 100 000 francs), à + 12,7% en valeur et + 13,6% en volume. C'est sur ce palier que se trouve la Royal Oak d'Audemars Piguet ou les Patek Philippe les plus en vue, Nautilus, Cubitus et Aquanaut.

«Sur les Etats-Unis, la messe était dite. Je ne m'attendais toutefois pas à ce que la Chine soit si mauvaise sur un comparatif déjà très bas»

OLIVER R. MÜLLER, CONSULTANT ET DIRIGEANT DE LUXECONSULT

Oliver R. Müller anticipe les conséquences: «Ce qui me préoccupe le plus est la chaîne de valeur en Suisse, qui traverse une crise grave. Pour l'instant, la RHT (réduction de l'horaire de travail) préserve du pire, mais ce ne sera plus le cas d'ici quelques mois. Selon moi, la situation est d'une ampleur et d'une violence qui dépassent le choc financier de 2008, mais les effets ne se voient pas encore sur le devant de la scène.» ■

La chute des exportations suisses aux Etats-Unis est amorcée

COMMERCE EXTÉRIEUR En août, le commerce extérieur de la Suisse vers le pays de Donald Trump s'est contracté de près d'un tiers. L'impact des barrières douanières se fait sentir

RICHARD ETIENNE

La baisse des exportations suisses vers les Etats-Unis s'est accélérée en août. L'Administration fédérale des douanes a fait état hier d'une chute de 30% de la valeur des biens écoulés en août dans la patrie de Donald Trump. C'est le quatrième mois consécutif de repli (en comparaison avec le même mois de l'année précédente). En juillet, le recul avait été de 15%, idem en juin. Il avait atteint 31% en mai.

La dernière fois qu'une baisse avait été enregistrée quatre mois de suite, c'était en 2020, l'année du covid, et avant cela, il faut remonter à 2009, pendant la crise financière.

En août, la Suisse s'est vu imposer, par l'administration Trump, des droits de douane de 39%, encore plus élevés que les 31% annoncés ce printemps. Dans la foulée, les exportations suisses vers les Etats-Unis se sont contractées le mois dernier à 2,6 milliards de francs (sans compter l'or). Elles ont atteint «leur plus

bas niveau depuis fin 2020», indiquent les douanes dans un communiqué détaillant les chiffres du commerce extérieur pour le mois d'août.

Ce recul est particulièrement marqué dans le secteur de l'horlogerie (-24%) et des produits pharmaceutiques (-34%), même si les médicaments sont exemptés de droits de douane.

-30%
La valeur des biens écoulés en août aux Etats-Unis a diminué de 30%.

Relevons qu'en mars, avant le fameux «Liberation Day» de Trump, les exportations suisses aux Etats-Unis ont explosé de 142% et que pareille hausse n'avait jamais été enregistrée au XXI^e siècle. Le signe qu'un grand nombre de commerçants ont constitué des stocks outre-Atlantique avant la mise en place des barrières tarifaires.

Le Conseil fédéral tente de faire baisser les taxes douanières américaines. En août, le conseiller fédéral chargé de

l'Economie, Guy Parmelin, s'est rendu dans l'urgence aux Etats-Unis avec la présidente de la Confédération, Karin Keller-Sutter, sans faire infléchir la position de la Maison-Blanche. Début septembre, Guy Parmelin est retourné à Washington pour soumettre une nouvelle offre. A son retour, le ministre a parlé de discussions «constructives», sans donner plus de détails.

Une augmentation vers l'UE
Lors d'un entretien sur CNBC, la semaine dernière, le secrétaire américain au Commerce, Howard Lutnick, a néanmoins évoqué plusieurs pays avec lesquels des accords semblent se profiler, dont «probablement» la Suisse, a-t-il déclaré, affirmant que les choses «se régleront avec le temps».

Tous marchés confondus, les exportations suisses ont diminué de 1% en août, à 22 milliards de francs. Elles ont reculé de 0,6% vers l'Asie par rapport au mois de juillet et augmenté de 2,1% vers l'Union européenne, selon les douanes. Les importations se sont pour leur part accrues de 0,4% à 18 milliards de francs. Le solde de balance commerciale a diminué à 3,9 milliards de francs en août, contre 4,2 milliards en juillet. ■

MAIS ENCORE

Des solutions s'esquissent pour l'envoi de colis aux Etats-Unis

A partir de lundi, les clients commerciaux entretenant une relation de facturation avec La Poste pourront de nouveau expédier des marchandises aux Etats-Unis. Aucune solution n'a encore été trouvée pour les particuliers. Cette prestation d'expédition postale répond aux nouvelles prescriptions douanières américaines, a indiqué hier un porte-parole de La Poste. (ATS)

MESURES Le projet parlementaire pour l'extension de la durée maximum des indemnisations en cas de réduction de l'horaire de travail a été approuvé hier par le Conseil des Etats

ATS

Les indemnisations en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) pourront être versées en Suisse durant maximum vingt-quatre mois. Suivant le Conseil des Etats, le National a approuvé hier par 143 voix contre 46 un projet parlementaire en ce sens.

La durée actuelle est de douze mois, qui peut être étendue à dix-huit mois. La situation économique tendue de l'année passée, qui touchait en particulier l'industrie des machines, des équipements électriques, des métaux, mais aussi l'horlogerie et leurs sous-traitants, avait déjà poussé le gouvernement à augmenter la durée maximale d'indemnisation à 18 mois jusqu'au 31 juillet de cette année, une extension qu'il a prolongée d'un an au printemps.

Suivant une proposition des partenaires sociaux, les commissions de la sécurité sociale des deux Chambres fédérales veulent aller plus loin et donner au Conseil fédéral, jusqu'à fin 2028, la compétence de prolonger la durée jusqu'à vingt-quatre mois au maximum.

Un grand nombre d'entreprises concernées sont à la limite des dix-huit mois. Il y a un risque de licenciement, a expliqué Valérie Piller Carrard (PS/FR) pour la commission. Et d'ajouter que la RHT est un instrument qui a fait ses preuves pour soutenir les entreprises lors d'une période conjoncturelle difficile et préserver le savoir-faire. Il y a des garde-fous. Ce n'est pas un «chèque en blanc» mais plutôt un «investissement dans la stabilité de notre tissu économique», a complété la Fribourgeoise.

Après son approbation par le parlement, le Conseil fédéral examinera le sujet dans un court délai, a promis le ministre de l'Economie, Guy Parmelin. Et d'ajouter qu'une entrée en vigueur en novembre est envisageable. ■